



N° du certificat ALS/AGEE/FFEPGV/2024/6390



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur de loisir sportif

Option : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

- La **Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire** déléguée pour la mise en œuvre du certificat de qualification professionnelle (CQP) d'Animateur de loisir sportif,
- Vu la décision du Directeur Général de France Compétences en date du 01 juillet 2022 et pour une durée de 2 ans portant sur l'enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles, RNCP 36661, code NSF 335,
- Vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant le CQP,
- Vu l'avenant n°169 du 30 juin 2022 à la CCNS portant création du CQP,
- Vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e),
- Vu la décision délibérative du jury réuni le 16/07/2024 à PARIS

L'Organisme Certificateur de la branche du Sport (OC Sport) et la Commission Paritaire Nationale Emploi, Formation (CPNEF) du sport délivrent le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) **d'Animateur de loisir sportif, Option : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression,**

Niveau 4 de qualification du Cadre National des Certifications Professionnelles et du Cadre Européen des Certifications,

à Aldo MICHAUX né(e) le 24/09/1975 à Fourmies, (FRANCE)

Pour en bénéficier avec les droits et prérogatives qui y seront attachés dans le domaine des activités de loisir sportif.

Fait à Paris, le 23/07/2024

Pour la CPNEF sport

Pour l'OC SPORT

Le titulaire

La Présidence

La Présidence